



État des lieux sur la défense antiaérienne de la République Populaire de Chine

*La défense antiaérienne désigne tous les moyens surface-air de protection d'un territoire ou d'une troupe contre l'attaque de forces aériennes ennemies, par opposition avec la **défense aérienne** qui concerne la défense d'un territoire par voie aérienne, d'où que vienne la menace.*

Particularité géostratégique de la défense antiaérienne chinoise

- Il existe une nette séparation entre un **espace côtier** riche et bien intégré aux réseaux commerciaux mondiaux et un « **Grand Ouest** » plus délaissé.



- L'État chinois doit veiller autant à l'intégration et à la défense des régions frontalières qu'à la protection et à la diversification de ses voies d'approvisionnement maritimes, menacées par la très forte présence américaine dans l'océan Pacifique.

- Mais ce positionnement de la Chine sur terre et sur mer devient un avantage dans sa défense contre les attaques aériennes ennemies, puisqu'il permet de diversifier ses moyens de **détection** et de **renseignement**, et surtout d'adapter ses techniques actives (par opposition au camouflage ou aux leurres) **pour détruire, pour intercepter ou pour détourner les menaces transitant par la troisième dimension.**

Systèmes de détection radar et d'alerte avancée

- La Chine dispose d'un **système de détection et d'alerte radar performant** : elle s'est équipée de **trois radars au sol longue portée** (3000km).

- Quoiqu'efficaces, ces **capacités C4ISR sont de trop courte portée** pour contrer la menace américaine, et ne sont pas couplées à une constellation spatiale d'alerte : c'est un système de détection essentiellement **régional**, qui cible particulièrement les voisins indiens, russes et taïwanais.

Jeu de go et jeu de guerre : les défenses antiaériennes très-courte, courte et moyenne-portée chinoises

- Le système de missiles antibalistiques chinois serait **principalement de courte et moyenne portée**, dans une stratégie de domination locale plus que de confrontation extrarégionale.

- La Chine dispose de plus de 600 lanceurs et de milliers de missiles, sans compter ses **lanceurs portables**, le FN-6 à infrarouges de troisième génération, le HN-5 et le QW-2 avec leurs variantes, tous d'une portée maximale de 6km.

- En courte et moyenne-portée, la Chine s'enorgueillit de son système indigène HQ-9, proche de ses S-300 russes, qui peut atteindre des cibles jusqu'à 100km de distance et 30km d'altitude. Elle souhaiterait acquérir sa version modernisée, le S-400 Triumph, conçu pour une **protection contre les frappes aériennes par missiles de croisière, missiles stratégiques, missiles balistiques moyenne portée et contre-mesures électroniques.**

- En revanche l'Armée Populaire de Libération ne possède aucun système antimissile longue-portée, c'est-à-dire d'une distance supérieure à 100km, ce qui s'inscrit dans sa stratégie de **conquête par avantages relatifs** plutôt que par domination incontestée, qualifiée de « **stratégie du jeu de go** » en Occident.

Capacités surface-air navales et antispatiales

- Au vu des tensions régionales, l'Armée Populaire de Libération développe sa **défense antiaérienne sur mer**. Elle a dans cet objectif développé les **missiles surface-air navals FLS-1, DY-90, et le FL-3000N** doté de la capacité « *fire and forget* » qui permet de protéger le navire-lanceur. Il s'agit encore de missiles antiaériens courte-portée, les menaces longue-portée ciblées contre des navires étant essentiellement interceptées par les **moyens antispatiaux** chinois, qui ont démontré leur efficacité en 2007 avec la destruction de leur ancien satellite Feng Yun.

Il est toutefois très difficile d'obtenir des informations précises sur les capacités de la Chine dans ce domaine, les sources les plus fiables étant souvent des études américaines ou des estimations taïwanaises.